



Verser sa taxe d'apprentissage

Votre investissement pour la formation de nos élèves

L'OGEC le Réseau ECCOLY

Le Réseau ECCOLY est un réseau d'établissements catholiques privés sous contrat avec l'Etat, qui ont uni leurs moyens et leurs ressources pédagogiques. Chaque établissement a son histoire et ses spécificités, les choix pédagogiques sont divers, mais tous se retrouvent autour de valeurs communes : la prise en compte et le respect des différences, l'épanouissement de chaque élève, l'engagement vers le futur et l'innovation dans le respect des valeurs chrétiennes.

Notre réseau se compose de 5 établissements scolaires :

- Ecole Saint Barnabé,
- Ecole Collège Sainte Marie Blancarde,
- Ecole Collège Lycée Saint Charles Camas,
- Lycée l'Olivier Robert Coffy,
- Lycée Professionnel Saint Michel.

Le Lycée Saint Michel est un établissement à caractère « familial ». Il compte environ 200 élèves répartis dans des classes à effectifs à taille humaine.

Ce qui permet à notre équipe de proposer :

- Un suivi personnalisé pour chaque élève.
- Une pédagogie basée sur la motivation à partir d'un projet professionnel, mais aussi fondée sur le dialogue et la bienveillance.
- Un travail organisé par groupes de projets.

Les filières de l'établissement

L'objectif est de permettre à nos élèves de poursuivre leurs études en enseignement supérieur ou de s'insérer dans la vie professionnelle après leur diplôme.



Les résultats des examens de fin d'année 2024-2025

Pour les baccalauréats professionnels :

- COMMERCE - VENTE : 85%,
- ACCUEIL : 89%,
- AGORA : 59%.

Pour le brevet série professionnelle:

- 66,5% dont 100% de mentions.

Zoom sur le Micro-Lycée

Afin de lutter contre le décrochage scolaire, un micro-lycée a ouvert ses portes en septembre 2022.

Cette structure innovante permet à des jeunes motivés, sortis du système scolaire depuis quelques mois à quelques années, de reprendre les études afin d'y préparer un baccalauréat professionnel « Métiers de l'Accueil » en 2 ans.

Le groupe est d'un petit effectif (10 élèves max, niveau fin de seconde).

Les enseignements généraux sont adaptés à chacun et les emplois du temps personnalisés.

Le micro-lycée a ses propres locaux (salle de travail informatisée, espace de repos et d'échange, coin repas).

Chaque jeune a un professeur « tuteur » pour l'accompagner et l'aider au quotidien.

Le bilan à ce jour est positif. Les élèves sont motivés, assidus et ont su créer un groupe solidaire.

En 2023-2024, sur les 6 élèves présentés, 4 d'entre eux ont obtenu leur bac dont 3 avec mentions, soit 75% de réussite.

En 2025-2026, 4 élèves seront présentés à l'examen du baccalauréat lors de la session de juin 2026.

La création d'un Bureau des Entreprises

Dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, depuis la rentrée 2023 et dans chaque lycée professionnel, un bureau des entreprises pour une voie professionnelle redessinée a été créé.

Ce bureau a pour objectif de garantir à tous les jeunes une insertion professionnelle réussie et répondre aux grands défis de notre économie.

Auprès des équipes de direction, aux côtés des équipes pédagogiques et en lien avec les milieux professionnels, le responsable du bureau des entreprises en lycée professionnel :

- met en place et anime les partenariats avec les acteurs du territoire;
- met en œuvre la relation école-entreprise dans les parcours de formation des apprenants ;
- organise les temps de formation en milieu professionnel : période de formation en milieu professionnel (PFMP), stage et alternance.

Isabelle TRETOUT

Responsable du Bureau des Entreprises

i.tretout@eccoly.net

04.96.12.51.60

A quoi sert la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage permet de soutenir concrètement la formation des élèves de notre lycée professionnel et de renforcer les liens avec le monde de l'entreprise.

Grâce à votre contribution, nous pouvons :

- **Moderniser** les équipements pédagogiques utilisés dans les ateliers et les salles spécialisées
- **Former** les élèves sur du matériel proche des conditions réelles de l'entreprise
- **Développer** des projets pédagogiques et professionnels
- **Valoriser et donner de la visibilité** aux formations proposées par le lycée STM, notamment lors de forums métiers et de nos Journées Portes Ouvertes (création de kakemonos, flyers, supports de communication, etc.)
- **Renforcer l'attractivité** de nos formations et accompagner l'orientation des futurs élèves

Projet rentrée 2026 :

- Renouvellement des visuels extérieurs de l'établissement (façade) afin de mieux mettre en avant les formations proposées.

Votre soutien contribue directement à former les futurs professionnels et à faire connaître des formations essentielles aux entreprises du territoire.

Comment verser sa taxe d'apprentissage ?

Depuis la réforme de la formation professionnelle, le solde de la taxe d'apprentissage est versé via la plateforme nationale SoltéA.

Les étapes :

1. Déclarez et payez le solde de votre taxe d'apprentissage via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) à partir de mai 2026.
2. La collecte est effectuée par les URSSAF ou la MSA.
3. Les fonds sont ensuite transférés à la Caisse des Dépôts.
4. Connectez-vous à la plateforme SoltéA pour choisir l'établissement bénéficiaire.
5. Fléchez votre solde vers : Lycée Professionnel Saint-Michel ; N° UAI : 0131441W

 Ouverture de la campagne de répartition : fin mai 2026 (dates à confirmer).

Pensez à rechercher :

Lycée Professionnel Saint-Michel – N° UAI 0131441W

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage au Lycée Professionnel Saint Michel ?

En choisissant de soutenir le Lycée Professionnel Saint Michel, vous contribuez directement à la formation des professionnels de demain.

Votre soutien permet de :

- 🤝 Renforcer les liens entre l'école et les entreprises du territoire,
- 🎓 Former des élèves aux compétences attendues par le monde professionnel,
- 🔧 Améliorer les équipements et les conditions d'apprentissage,
- 📣 Valoriser nos formations et les métiers auprès des jeunes (forums, salons, Journées Portes Ouvertes, supports de communication...),
- 🚀 Développer l'attractivité des filières professionnelles.

En nous attribuant votre taxe d'apprentissage, vous investissez directement dans les talents de demain.

Pensez à rechercher :

Lycée Professionnel Saint-Michel – N° UAI 0131441W

Les projets 2025-2026 de notre établissement

Les formations évoluent continuellement pour rester en adéquation avec les compétences de demain et vous permettre de recruter vos futurs collaborateurs. Chaque filière organise et réalise un projet pluridisciplinaire qui fait l'objet d'un oral, également épreuve d'examen : il s'agit de « projet ».

Les classes de premières

Création d'un magasin pédagogique



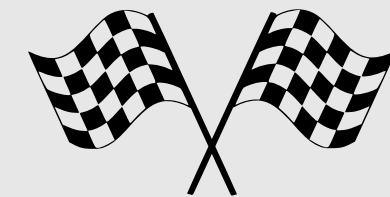
Métiers du Commerce et de la Vente

Organisation d'un séjour :
découverte de structures d'accueil



Métiers de l'Accueil

Organisation d'une course contre la faim



AGOrA

Les classes de terminales

Lancement de produits dérivés à l'effigie de
l'établissement



Métiers du Commerce et de la Vente

Organisation du bal de promo



Métiers de l'Accueil

Journée découverte de la ville de Toulon



AGOrA

Nous comptons sur votre soutien

A nos côtés, permettez aux élèves de développer les compétences nécessaires à leur futur emploi

Lors des enseignements professionnels, les élèves font des travaux pratiques en atelier ou en classe et plusieurs semaines de stages en entreprise. Cette expérience professionnelle permet d'être opérationnel sur le marché du travail.

Des ateliers « Hygiène, Alimentation, Service » et « Vente, Distribution, Magasinage » sont réalisés pour une préparation à l'entrée dans le milieu professionnel.

Investissez dans les talents de demain !

Devenez partenaire du Lycée Professionnel Saint Michel et favorisez l'innovation pédagogique grâce à votre taxe d'apprentissage, et pourquoi pas l'accueil de nos élèves pour leurs stages en entreprise.



Merçi !

Soutenez une formation alignée sur les attentes des jeunes et des entreprises.